

Lyon, le 27 septembre 2012



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Conférence Environnementale : le chaud et le froid !

AMORCE a finalement été invitée à la Conférence Environnementale et a pu faire valoir ses propositions avec le soutien de la plupart des associations généralistes de collectivités qui siégeaient aux tables rondes.

Pour autant, AMORCE dresse un premier bilan contrasté de la Conférence Environnementale, sur le fond comme sur la méthode, et questionne : cette feuille de route pose-t-elle les bases d'une transition écologique susceptible d'atteindre enfin les objectifs visés, toujours plus ambitieux mais trop rarement atteints au regard des contraintes économiques et sociales actuelles ?

### Transition énergétique : des raisons d'espérer...

AMORCE a fait de la gouvernance de la transition énergétique sa priorité en plaçant la question de **la décentralisation énergétique au cœur du débat, qui se doit donc lui-même d'être majoritairement décentralisé** et porté par les collectivités. Le Gouvernement valide ce principe en confirmant qu'une grande partie du débat sera organisé à l'échelle régionale par les collectivités. Il doit de notre point de vue déboucher sur la remise au Gouvernement d'un **rapport de propositions sur la transition énergétique territoriale s'appuyant sur la complémentarité nécessaire des différents échelons territoriaux**.

Au-delà des déclarations d'intention, AMORCE accueille avec également beaucoup de satisfaction quelques mesures importantes comme la **confirmation de la création du fonds Biomasse-Carbone**, décidée lors du Grenelle et qui doit permettre la structuration de l'approvisionnement des réseaux de chaleur en combustible Bois.

AMORCE salue la **volonté d'alléger les procédures administratives sur les énergies renouvelables** (en particulier l'absurde seuil des 5 mâts d'éoliennes), la **création d'un Plan national pour le Biogaz** et la **revalorisation du tarif d'achat sur le solaire photovoltaïque** avec un critère d'origine des équipements.

### ...mais aussi de s'inquiéter, voire de contester

Malgré une vraie volonté de débloquent enfin la rénovation thermique en France et la proposition louable de création d'un **guichet unique**, la proposition gouvernementale sur la lancée du Grenelle continue de proposer **un empilement de dispositifs ayant montré leurs limites ou n'ayant jamais démontré leur efficacité**.

AMORCE reste convaincue que le « million de logements » n'aura une chance d'être **atteint que si le Gouvernement propose**, certes un guichet unique cumulant des dispositifs financiers d'accompagnement et d'incitation, mais aussi **une obligation d'ici 2017 de rénovation des « passoires thermiques »**, stigmatisées par le Président de la République le 14 septembre dernier, accompagnée de dispositifs d'adaptation lors de la vente ou la location.

**AMORCE condamne par ailleurs la volonté de mettre fin aux Zones de Développement Éolien (ZDE), qui sont un véritable outil d'appropriation par les collectivités territoriales du développement éolien et en aucun cas la raison de la crise éolienne actuelle. AMORCE demande également que le développement du solaire thermique soit mis au rang de priorité.**

**Enfin, la stagnation du fonds chaleur (220 millions d'euros par an pour l'année 2013) marque un coup d'arrêt très inquiétant pour les collectivités, puisqu'il était prévu lors du Grenelle de passer, à partir de 2012, à 800 millions d'euros par an pour les années suivantes.**

## **La gestion des déchets : AMORCE crie à l'injustice !**

**Ni le Président de la République, ni le Premier Ministre n'ont mentionné la question des déchets dans leur intervention à la Conférence Environnementale, alors que près de la moitié de la trentaine d'engagements issus du Grenelle de l'environnement ne s'est toujours pas mise en œuvre.**

**Pourtant, les 10 lignes consacrées aux déchets dans la feuille de route frôlent...la sortie de route !** Une nouvelle fois, les collectivités qui assurent la collecte et le traitement des déchets sont injustement pointées du doigt quant au coût des déchets et à nouveau mises à contribution avec de **nouvelles augmentations de la taxe sur le traitement ultime des déchets, la création d'une TGAP sur les déchets inertes et l'augmentation de la TGAP sur les émissions atmosphériques**, qui concerne directement certaines installations de traitement de déchets.

Si l'idée **du budget annexe et de la tarification incitative** doit effectivement être encouragée, **il semble ahurissant que la responsabilité de ceux qui conçoivent des produits jetables, à faible durée de vie ou non recyclables, ne soit jamais mise en cause et à contribution, et que la collecte et le traitement des produits recyclables soient encore très majoritairement financés par les collectivités et les contribuables** (au lieu de l'être par le biais de la responsabilité élargie des producteurs, comme cela avait été unanimement souhaité par tous les participants du Grenelle).

AMORCE attire l'attention du Gouvernement contre le **risque de démobilisation ou de révolte des collectivités** en charge de la gestion des déchets, qui estiment que **le coût supporté par les contribuables pour la gestion des déchets a atteint des niveaux insupportables** pour les familles, surtout dans cette période de crise. **Ce n'est pas au contribuable de payer, mais bien au producteur.**

Le dernier agrément accordé par le Ministère pour les papiers, qui fait prendre en charge 80% des coûts par les collectivités, illustre notre mécontentement

**AMORCE appelle à une réunion d'urgence avec les Ministres de l'Ecologie et de l'Intérieur en charge des collectivités locales afin de sortir du malaise actuel.**

**Contact Presse**

Nicolas GARNIER

04 72 74 09 77 - [amorce@amorce.asso.fr](mailto:amorce@amorce.asso.fr)

7 rue du Lac - 69422 LYON Cedex 3

[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr)

### A propos d'AMORCE

*AMORCE est l'association nationale des collectivités territoriales et des professionnels pour une gestion locale des déchets et de l'énergie. Nous représentons près de 500 grandes collectivités (communes, intercommunalités, départements, régions) rassemblant plus de 60 millions d'habitants, ainsi que plus de 200 grandes entreprises, fédérations professionnelles et associations. Créée en 1987, AMORCE est devenue en 25 ans la principale association spécialisée de collectivités et d'entreprises françaises, toutes thématiques confondues, et un formidable réseau d'échange d'expériences et de partage des meilleures pratiques.*